

réseau31
une autre idée de l'eau



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration du 22 novembre 2019 à 16h

CARBONNE-MARQUEFAVE NOUVELLE STATION INTERCOMMUNALE



Avec le soutien de



Edito



« L'eau est un enjeu primordial pour notre région. Chaque jour, avec les agents de Réseau31, nous engageons les actions pour veiller à la qualité de l'eau distribuée, à la préservation des milieux aquatiques et plus largement à la qualité du milieu naturel. Nous sommes au cœur de la transition écologique, au cœur de votre vie quotidienne. Nous investissons partout sur le territoire de la Haute-Garonne en accompagnant le développement de nos collectivités adhérentes. La station d'épuration de Carbonne-Marquefave s'inscrit pleinement dans la politique globale de Réseau31 en matière d'environnement. »

Sébastien VINCINI, Président de Réseau31

Historique

Avant leur adhésion à Réseau31, les communes de Carbonne et Marquefave avaient initié une mutualisation de leur assainissement. En effet, Marquefave ne disposait pas de système d'assainissement et Carbonne possédait une station d'épuration obsolète ne répondant plus aux besoins environnementaux et démographiques. Réseau31 a donc poursuivi l'initiative de ces communes en projetant de réaliser une nouvelle station d'épuration intercommunale de 6 000 équivalents-habitants (EH) extensible à 12 000 EH. Ainsi, la commune de Carbonne a inscrit un emplacement réservé pour cet ouvrage à son Plan Local d'Urbanisme en juillet 2015.

Dès 2011, Réseau31 a mandaté le bureau d'étude ARTELIA pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre. Le bureau d'étude environnemental IDE a réalisé quant à lui l'ensemble des études du milieu naturel entre 2012 et 2015. L'autorisation de défrichement des parcelles de la future station d'épuration a été obtenue le 17 mars 2015.

Après de nombreuses démarches administratives, études et rencontres avec les services de l'Etat, Réseau31 a obtenu en mars 2016 l'autorisation d'implanter le projet dans une zone d'habitats d'espèces animales protégées auprès de la DREAL et l'autorisation de rejet des effluents de la station d'épuration dans la Garonne auprès de la DDT. Ces arrêtés imposent à Réseau31 des mesures compensatoires relatives au suivi et aux périodes d'intervention avant, pendant et après la réalisation du projet. Ainsi, après l'intervention d'un chiroptérologue et d'un coordinateur environnemental, le défrichement des parcelles a eu lieu en novembre 2016. Les fouilles archéologiques ont été menées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Après une longue période de préparation, les travaux ont démarré le 1^{er} juin 2017 afin que le constat d'achèvement soit notifié le 11 juillet 2018.

En parallèle, les études du réseau de transfert de Carbonne ont été lancées en 2014. De nombreuses étapes ont été franchies pour aboutir aux travaux : renforcement du talus rue de la Roche par la Communauté de Communes du Volvestre, obtention de la servitude de passage de la canalisation sur le parking du Leader Price et accord de la DVI pour le passage au niveau de la rue Etienne Prosjean.

Après plusieurs mois de travaux, avec des profondeurs de pose à plus de 5 mètres et des dévoiements de conduite de gaz, de pluvial et d'eau potable, la nouvelle station d'épuration a pu être alimentée par les eaux usées de Carbonne et Marquefave le 11 juillet 2019, le nouveau poste de refoulement est entré en service le 21 août 2019.

A Marquefave, les travaux de la traversée du Pont de la Garonne ont été réalisés en 2015. L'assainissement du centre du village a été mis en service le 31 mars 2018. Dans le même temps, Réseau31 a renouvelé en régie l'ensemble du réseau d'eau potable du village.

Au fil des raccordements des habitations du village de Marquefave et des nouvelles constructions à Carbonne, la station d'épuration monte en charge progressivement.

RESEAU31 EN QUELQUES CHIFFRES

243 adhérents

228 communes
et 15 intercommunalités

Plus de **360** agents

oeuvrent quotidiennement
pour un service public de qualité

Caractéristiques de l'installation

La filière de traitement de cette station d'épuration comprend :

- Un poste de relevage des effluents
- Un dégrilleur automatique avec compactage des déchets et ensacheur
- Un dessableur-dégraiseur de 32 m³
- Un poste toutes eaux avec une zone de contact
- Un traitement biologique des effluents dans un bassin d'aération de 1 200 m³ avec l'élimination de la pollution carbonée, azotée et phosphorée
- Un clarificateur dimensionné pour 12 000 EH
- Un puits de recirculation et un puits à flottants
- Un dégazeur
- Un tambour épaisseur des boues
- Un silo de stockage des boues de 1 560 m³
- Une désodorisation
- Un canal de sortie

- Un local d'exploitation

Caractéristiques du réseau de transfert :

- 2 km sur Carbonne
- 1,8 km sur Marquefave

Le choix de cette filière de traitement permet :

- de respecter les exigences réglementaires strictes liées aux effluents domestiques
- d'anticiper les évolutions démographiques des deux communes

Le rejet des eaux traitées s'effectue dans la Garonne au moyen d'une canalisation de 200 ml.

La station d'épuration et les réseaux d'assainissement sont exploités en régie par Réseau31, centre d'exploitation Val de Garonne.

Atouts

- Filière extensible de 6 000 EH à 12 000 EH
- Réseau de transfert durable par un poste en cale sèche et canalisation en grés

- Technologie «INFLEX» pour l'optimisation énergétique selon la pollution à traiter
- Intégration environnementale et préservation des espèces animales protégées



Les chiffres

Montant total de l'opération	5 630 000 €
Station d'épuration	2 750 000 €
Réseau de Carbonne et Marquefave	2 880 000 €
Financements et Subventions	



15%



19%



66%

Réseau31
s'engage durablement
pour un rejet respectueux
de l'équilibre biologique
de La Garonne

ETUDES

- Maître d'oeuvre : ARTELIA / Etudes Géotechniques : GINGER CEBTP et GEOTEC
- Dossier de défrichement : IDE Environnement / Contrôleur technique : SOCOTEC
- Coordinateur environnemental : CENTRE TECHNIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Fouilles archéologiques : INRAP
- Dossier de préinstruction au dossier Loi sur l'Eau : IDE Environnement
- Dossier de dérogation pour la destruction d'habitat d'espèces animales protégées : IDE Environnement
- Etudes multisites : RESEAU31 / Chiroptérologie : CENTRE TECHNIQUE DE L'ENVIRONNEMENT
- Dossier Loi sur l'Eau : RESEAU31 / Coordinateur SPS : SUD OUEST COORDINATION & SPS

TRAVAUX DE LA STATION D'EPURATION

- Défrichement parcelle : DSI / Raccordement électrique : ENEDIS
- Groupement entreprise : OTV MSE TOULOUSE, EIFFAGE ENERGIE SUD-OUEST, CASADEPAX Jean François
Sous-traitants : TOUJA, COMMINGES BATIMENT, ANTOINE ESPACES VERT, ALIOS PYRENEES, CAUSSE&BRUNET, MENUISERIE ANTRAS, RODRIGUEZ ETANCHEITE, DEROMETAL, SARL GUICHEREAU SEBASTIEN, MAGNE PALMER, SARL MORALES, SALIES FACADES, DE SOUSA DALLAGES, COMEORN

TRAVAUX DE RESEAU DE COLLECTE ET DE TRANSFERT DE CARBONNE

- Réseau gravitaire : GIESPER SAS, SAS LAURIERE ET FILS, SOCAT SAS, sous-traitant : TRAVAUX PUBLICS DE CARBONNE
- Réseau de refoulement : SNS COLAS / Poste de refoulement : HYDRO ELEC SERVICES, sous-traitant : GIESPER SAS

TRAVAUX DE RESEAU DE COLLECTE ET DE TRANSFERT DE MARQUEFAVE

- Réseau gravitaire : GIESPER SAS, sous-traitant : TRAVAUX PUBLICS DE CARBONNE
- Village : SAS STAT, sous-traitant : EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST, POSEO

Quelques dates

Entre 2012 et 2015 :

Début de la phase préparatoire des travaux

Mars 2015 :

Autorisation de défrichement de la parcelle

Mars 2016 :

Autorisations : rejets des effluents de la station + DREAL

Novembre 2016 :

Défrichement de la parcelle avec coordination environnementale

Juin 2017 :

Début des travaux

Juillet 2019 :

Station alimentée par les eaux usées



Retrouvez toute notre actualité sur www.reseau31.fr



Syndicat Mixte de l'Eau et de
l'Assainissement de Haute-Garonne
Centre d'Exploitation Val de Garonne
Impasse du Moulin, Lieu-dit Sierp
31220 MONDAVEZAN

CONTACT PRESSE

Séverine DELES
Téléphone : 05 61 17 30 01
contact@reseau31.fr

Suivez-nous sur :



@reseau31_smea